

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 5 novembre 2011

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956**

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis en bureau le samedi 5 novembre 2011, au siège de la FFSA- 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, à 8 heures 30, sur convocation écrite du président en date du 24 octobre 2011, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Etaient présents :

Yves FOUCAULT	Président
Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication
Roy COMPTE	Vice Président formation, études, recherche

Excusés :

Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
Michel CHOPINAUD	Directeur général et Directeur Technique National

Participaient à la séance

Catherine FAYOLET	Membre du comité directeur
Jean Paul MONCOUDIOL	Membre du comité directeur

Le président ouvre la séance en excusant l'absence de Marc Truffaut et de Michel Chopinaud, retenus à Birmingham (GB) pour une réunion de l'INAS.

Il informe le bureau de sa prochaine rencontre avec le nouveau ministre des sports pour lui présenter la fédération et faire un tour d'horizon sur les différents problèmes qui peuvent se poser à la FFSA.

1°) Retour sur les festivités du 40ème anniversaire de la FFSA :

Le bureau a pris connaissance du bilan effectué par l'équipe des salariés du siège qui s'est fortement investi dans l'organisation de cette grande opération.

De leur côté, les élus du bureau, dressent un bilan général de cette opération qui a véritablement marqué les 40 ans de la FFSA.

- Les élus retirent de cet événement une impression générale positive.
- Ils tiennent à souligner la remarquable campagne de communication autour de l'événement (affichage partout en France, communiqués dans les radios, ...)
- Tant la manifestation sur le champ de mars que la soirée festive ont représenté deux événements majeurs et porteurs pour la communication fédérale. Ils ont marqué la vie fédérale et ont permis à un large public de porter un regard renouvelé sur la fédération.
- Ils souhaitent souligner l'investissement particulier des salariés du siège dans la préparation et la réalisation de cette opération.

- **L'après midi au Champ de mars**, lieu parisien magnifique et prestigieux mais très vaste, leur à semblé, malgré la présence du public concerné par l'opération (estimé à 400 à 500 personnes ?) et une ambiance joyeuse et communicative, manquer de rigueur dans le déroulement, un brin « kermesse ». Il a manqué une certaine maîtrise dans le déroulement du relais (pas de signaleurs sur le circuit, pas de parcours sécurisé au moment des relais

devant le podium), un mauvais timing dans l'installation matérielle (au dernier moment) du site.

- Il faut remercier tout particulièrement et chaleureusement l'équipe de Champagne Ardennes pour son investissement dans la fabrication et l'installation du décor sur le site,
- Il est dommage qu'aucune des personnalités attendues ne soit venue soutenir les sportifs et leurs accompagnateurs présents, sauf Gérard Daccoury
- Il faut souligner le soutien actif de Gérard Masson, président d'Handisport, de Jean Pierre Mougin, SG du CNOSF, de Véronique Dubarry, et de M Vuillemoz, adjoints au maire de Paris, de M Serna, représentant la Société Générale.

- **La soirée festive** dans un lieu prestigieux de Paris a été très appréciée par l'ensemble par les participants. La présence de madame Bachelot, ministre, restée plus d'une heure a été remarquée comme un atout positif pour la FFSA.
- Le cadeau remis à chaque participant au moment de son départ a été très apprécié.
- Quelques regrets ont été exprimés sur la sonorisation qui a rendu impossible l'écoute et la compréhension des discours de officiels au premier étage, sur le manque de contrôle pour accéder à l'espace VIP qui n'a pas facilité l'accueil dans de bonnes conditions des partenaires et invités particuliers, sur le manque de rigueur dans l'accueil et l'accompagnement de personnalités, dès le départ de la soirée, qui n'ont pas toujours été orientés vers les élus fédéraux chargés de les prendre en charge, sur des oublis ou impairs involontaires qui n'ont pas permis de mettre assez en valeurs devant le public, à la tribune, certaines personnalités venues à la soirée (Jean Pierre Mougin, représentant le président du CNOSF, M Garcia, président de l'Apajh, seul président d'une association nationale pour personnes handicapées présent).
- Les élus regrettent que des régions entières du SA, et non des moindre dans la vie fédérale, n'aient envoyé aucun représentant, semblant ainsi démontrer à la FFSA que cette opération anniversaire ne les concernaient pas ?!.

En conclusion le bureau souhaite qu'on tire des enseignements sur les aspects positifs et à revoir pour améliorer l'organisation d'une prochaine opération de ce type. En effet, compte tenu de cette expérience, **il estime qu'il est nécessaire, pour la valorisation de la FFSA, qu'une manifestation de cette envergure soit organisée au cours de chaque mandature.**

2°) Programme sportif national 2012, répartition des élus pour la représentation de la fédération :

La fiche est corrigée, complétée. Elle sera envoyée par Henri Miau à Loïc.

3°) Suivi des conventions avec les fédérations sportives: validation et missions des doublettes (CTS + élu du CD) chargés de suivre les commissions mixtes fédérales :

Henri Miau présente et commente la fiche qui liste l'ensemble des doublettes retenues pour suivre les conventions avec les fédérations sportives partenaires de la FFSA.

Il souligne qu'il serait préférable de parler désormais de « triplettes » composées de l'élu fédéral, du cadre technique désigné par le DTN et du DSF de la discipline. C'est ce trio qui, travaillant ensemble, est chargé de faire vivre la convention fédérale.

Le document sera complété en conséquence. Il est accompagné des missions essentielles qui sont confiées par le comité directeur à ce groupe pour que les relations partenariales avec les fédérations sportives débouchent sur des actions cohérentes entre les différentes disciplines sportives.

La « triplète » devra, dans ses missions, envisager la ré-actualisation des conventions signées avant 2009 à partir du modèle-type qui a été adopté par le comité directeur en 2011 sous la coordination de Roy Compte et Alain Dejean.

Le bureau évoque **l'invitation automatique des présidents de fédérations avec lesquelles la FFSA a signé une convention chaque fois qu'un championnat de France est organisé.** Cette invitation devra partir du siège, signée par le président de la FFSA.

Enfin le bureau tient à souligner le travail administratif spécifique de collation des données, lié au dossier des conventions, fourni par Alain Dejean, sur ce dossier qui était extrêmement éparpillé et complexe.

4°) Préparation de la réunion des présidents de région du 10 décembre :

Le projet de contenu et de forme de la réunion, présenté par Henri Miau et Roy Compte, est validé.

Le président insiste sur l'importance qui doit être accordée à ce type de réunion avec les présidents de ligues. Cette rencontre et les échanges qui vont être proposés devraient pouvoir déboucher sur la constitution d'une nouvelle instance fédérale, un « **Conseil des présidents de ligues** », conçu comme une instance consultative, à réunir deux ou trois fois l'an, permettant d'alimenter la réflexion et la décision du comité directeur sur un grand nombre de sujets fédéraux.

Le bureau estime que **cette instance doit entrer complètement dans le projet fédéral. La FFSA doit se doter des moyens nécessaires**, à inclure dans le budget prévisionnel 2012, **pour la faire vivre**. Le trésorier estime à environ 10 000€ le coût de fonctionnement (déplacements, hébergement et restauration) de cette instance pour deux réunions par an (une en juin, une en décembre).

5°) Projet de mise en place d'une tombola :

Jean-Paul Moncoudiol, chargé par le comité directeur de concevoir la mise en place d'une tombola en 2012 sous le signe des Jeux Paralympiques de Londres 2012, présente le budget prévisionnel de cette opération.

Il invite madame Nathalie Hénault, de la société « A gagner », qui vend clé en mains aux entreprises, associations, des opérations de ce type, à présenter devant le bureau le détail ce projet. Selon les options prises cette opération représente une dépense, pour la FFSA, de 32 690€ à 59 400€.

Suite à cette présentation, les membres du bureau échangent sur la faisabilité de monter cette opération, dans les temps extrêmement courts, sans perdre d'argent pour la fédération. Un calcul rapide fait apparaître qu'il conviendrait de vendre 50 000 billets pour couvrir au moins les frais de cette tombola avancés par la FFSA.

Certains membres pensent que cette opération est trop risquée d'un point de vue financier, compte tenu de l'incertitude totale qui existe sur l'engagement associatif nécessaire de nos membres (associations et comités) pour vendre le minimum de billets dans chaque département (évalué à deux cents carnets minimum sur 50 départements). Des régions ont déjà écrit à la FFSA en refusant de participer à cette opération.

Ces élus pensent que la FFSA n'a pas, à ce jour, la force de vente nécessaire (sauf dans quelques départements) à la réussite de cette opération. Il serait très dommageable pour l'image de la FFSA, à la fin de la mandature actuelle pendant laquelle des efforts de rigueur ont porté leurs fruits, à un moment où l'image et la crédibilité de la FFSA se renforcent, qu'un « nouveau déficit exceptionnel » soit constaté et annoncé à la prochaine AG, suite à une opération hasardeuse, non maîtrisée, comme la FFSA l'a vécu par le passé, à plusieurs reprises. Cette situation serait très difficilement défendable devant l'ensemble des membres adhérents.

Le bureau décide à la majorité de ne pas poursuivre dans ce projet mais de travailler en lien avec les CD CR pour la mise en place d'un projet différent, moins ambitieux avec des partenaires potentiels, comme « la Française des jeux » ou d'autres, pour l'organiser à travers un réseau significatif de points de vente de billets de tombola, avec la participation effective et assurée de la majorité des CD CR et associations adhérentes.

6°) Appel à candidatures féminines pour compléter le comité directeur soumis au vote de l'AG d'Angoulême 2012 :

Actuellement une seule candidature est parvenue au siège, celle de Scarlet Giuliano, présidente actuelle du CDSA 13.

7°) Point sur le travail de Mme Valérie AMANT, conseil en communication :

Madame Amant a été chargée d'accompagner la fédération pour définir la stratégie de communication de la FFSA. Sa phase d'audit ayant commencé, elle a fourni un point d'étape (voir document) qui liste les outils et documents analysés, les personnes rencontrées pour tester leur perception actuelle de la FFSA et leurs attentes, des représentants de différents organismes rencontrés pour comprendre leur stratégie de communication (comparables à la FFSA). La prochaine étape consistera à une série d'entretiens avec des élus et salariés de la FFSA.

8°) Projet de déploiement des APSA pour les personnes en situation de handicap psychique :

Catherine Fayolet présente le projet que la commission handicap psychique a déterminé pour développer les APSA à destination des handicapés psychiques. Un dossier de demande de partenariat a été déposé à la Fondation de France qui, après étude, a accepté de financer ce projet sur 2 ans à hauteur de 28 000 euros (14 000€ par an). Cette aide financière qui complète le budget total de ce projet permettra en particulier :

- d'aider au déploiement des APSA dans 3 régions test (Midi Pyrénées, Auvergne, IDF)
- d'acheter du matériel
- de travailler avec un public mixte.

Il est envisagé de mettre en place un modèle de déploiement d'APSA type permettant à des éducateurs formés à cette discipline d'animer les APSA dans des installations sportives dont les créneaux seraient réservés pour le Sport Adapté.

Une commission opérationnelle et technique sera créée pour coordonner l'ensemble du projet.

Catherine Fayolet est chargé de suivre ce dossier avec Christian Richard comme CTS

9° Affiliations :

- Sont affiliées à la FFSA les associations suivantes :

19/21 Union sportive du glandier, 19230 Arnac Pompadour
19/22 Le Douglas Sport, 19430 Mercoeur
33/43 Emulation nautique de Bordeaux Canoe Kayak, 33520 Bruges
33/44 Association Ornon natation, 33140 Villenave d'Ornon
46/07 Judo club Cajarc, 46160 Cajarc
69/14 Neuville Gym, 69250 Neuville sur Saone
81/32 Bouge Autrement Lavour, 81500 Ambres
91/48 Club sportif Pétanque 91, 91130 Ris Orangis

- Sont affiliées, sous réserve de fournir un dossier complet, les associations suivantes :

11/15 La Chaurienne Gymnastique 11403 Castelnaudary (**adresser au club la demande impérative de faire passer sa demande par le Comité départemental SA du 11 qui doit donner son avis**)
12/24 Espoir 12 pour handicap psychiques, 12000 Rodez
24/16 Clairvivre Sport et Loisirs, 24160 Salagnac
25/13 La Décoche Bisontine, 25000 Besançon
78/27 MLSGP78 Rugby, 78100 Saint Germain en Laye

10°) Questions Diverses :

- **Information sur le recrutement possible d'un CTS de plus à la FFSA.** Le DTN a été informé par le ministère des sports qu'une solution administrative pourrait être trouvée pour compléter l'équipe des cadres technique d'Etat affectés à la FFSA, sur des deux postes actuellement non pourvus. Le ministère serait prêt à recruter le deuxième candidat placé sur la liste complémentaire au dernier concours du professorat de sport (CTS discipline Sport Adapté) de 2010. Il s'agit d'Auréliie Charasse, actuellement agent de développement à la ligue d'Auvergne. Le DTN propose que cette personne soit affectée comme CTN sur la région Rhône Alpes. La perspective de l'organisation des championnats du monde d'Athlétisme IPC en août 2013 à Lyon, dans l'organisation

desquels la FFSA sera impliquée et la nécessité d'accompagner cette grande région dans les nombreux projets qu'elle porte ont conduit le DTN à faire cette proposition.

- **Proposition de collaboration de monsieur Renaud Goude, journaliste pour participer à l'élaboration du Sport Adapté Magazine.** Ce journaliste, présent à Loano, a proposé sa contribution à la réalisation du SAM électronique, Compte tenu de l'expertise de ce journaliste, constaté pendant et après Loano, de son relationnel dans le monde de la presse et de l'augmentation de 4 pages (dont 3 rédactionnelles) du SAM, décidée par le comité directeur, **le bureau donne son accord pour que cette personne travaille pour la FFSA en complément de Geoffroy Wahlen, actuellement rédacteur du SAM.**
- **Point sur la communication fédérale.** Michel Ponchaut fait un point rapide sur les projets de la commission communication (évolution du logo, mise en place d'une stratégie de com pour la FFSA, création d'un « webzine » permettant aux CD CR de publier par Internet un magazine « préformaté » et uniformisé par la FFSA, etc...
- **Point sur les publications fédérales prévues pour fin 2011.** Roy Compte fait un point sur les prochaines publications à paraître prochainement :
 - deux cahiers du SA sur les thèmes « créativité et handicap » et « sport et handicap psychique »
 - un ouvrage coédité avec l'AFRAPS sur « SA et handicap-santé » (450 pages). Cet ouvrage, actuellement en relecture, est prévu pour une parution mi-janvier 2012. **Michel Ponchaut propose qu'un lancement officiel de cet ouvrage, ainsi que des 2 cahiers du SA, fasse l'objet d'une action de communication fédérale spécifique. Il fera une proposition prochainement.**
- **Calendrier 2012 des réunions :**

Le prévisionnel des réunions des instances pour 2012 est le suivant :

 - AG de la FFSA à Angoulême: 30 et 31 mars
 - Comités Directeurs : 14 janvier, 3 mars, 5 mai, 15 septembre, 24 novembre
 - Bureau : 3 février, 14 avril, 15 juin suivi le 16 juin d'une réunion du « conseil des présidents de ligues », 6 juillet, 13 octobre, 7 décembre suivie le 8 décembre d'une réunion du « conseil des présidents de ligues »
- **Remboursement des déplacements effectués en voiture, révision du tarif km :**

Jean Claude Wach, trésorier, propose de présenter au prochain CD une modification éventuelle du tarif kilométrique pour les personnes autorisées à prendre leur véhicule personnel.
- **L'INAS et l'IPC ont confié à la FFSA :**
 - L'organisation des championnats du monde de Cross country en 2012. C'est la ligue Bretagne qui prendra en charge l'organisation de cet événement sportif mondial qui se déroulera à Brest début 2012
 - L'organisation, pendant la Toussaint 2012, des Championnats du monde ou d'Europe de Futsal dans la Drôme
 - L'organisation, pendant la Toussaint 2012, des Championnats du monde de Basket Ball qui se dérouleront à l'INSEP Paris.

La séance est levée à 16h.

Yves FOUCAULT
Président

Henri MIAU
Secrétaire Général